

MANAGEMENT

DIRECTEURS D'ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS MODULE 3 – LE PROJET PÉDAGOGIQUE



FORMATION
Développer ses compétences



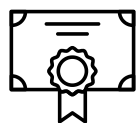
PROGRAMME

Cette formation modulaire vous permettra, en fonction de votre cursus personnel, de vous remettre à jour sur les différentes fonctions d'un directeur d'Accueils Collectifs de Mineurs permanents (Accueils périscolaire), et de perfectionner votre pratique de la direction et de management d'une équipe salariée.



OBJECTIFS

- Identifier l'intérêt du projet pédagogique dans le déroulement de l'accueil périscolaire
- Comprendre et cerner le rôle et la méthodologie de conduite d'un projet
- Définir les contours d'un projet pédagogique
- Être capable de présenter et transmettre le projet pédagogique



MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Modalités d'obtention

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Fiche de suivi individuel
- Attestation d'assiduité avec validation des acquis
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Un certificat de réalisation d'action de formation et une attestation d'assiduité et de validation des acquis seront remis à chaque participant à l'issue de la formation.

Compétences visées

- Rédiger des objectifs opérationnels en lien avec le projet de l'organisateur
- Elaborer et mettre en œuvre avec une équipe d'animation un projet pédagogique
- Présenter sa méthode sous forme d'un projet rédigé à différents acteurs (organisateur, animateurs, parents, partenaires, etc...)



Familles Rurales
Fédération régionale du Grand Est
12 rue de l'Abbé Devaux
54140 JARVILLE LA MALGRANGE



Mardi 16 mai 2023



1 jour 7 heures
De 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00



Directeurs et directeurs-adjoints des
Accueils Collectifs de Mineurs
permanents



Pré-requis : Etre en situation de
diriger une équipe salariée



Formation en présentiel



900 € pour l'ensemble des modules



Capacité d'accueil : entre 8 et 14



Formateur, conseiller technique
« Enfance », titulaire d'un Brevet
Professionnel de la Jeunesse, de
l'Education Populaire et du Sport –
mention Loisirs Tous Publics

Animateur, formateur, chargé de
missions « Formations BAFA-BAFD »,
titulaire d'un Diplôme d'Etat de
Jeunesse, d'Education Populaire et
des Sports